



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
20 juillet 2016  
Français  
Original : anglais

## Quatorzième session

Nairobi

17-22 juillet 2016

### Réunion de haut niveau : transformation de l'économie pour une croissance durable et équitable

#### Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

1. Les orateurs et les intervenants ont recensé un certain nombre de conditions à remplir pour que la transformation de l'économie aille véritablement allant dans le sens d'un développement durable, à savoir :

a) Responsabilité des Gouvernements. Il incombait aux Gouvernements de créer un environnement économique favorable à la croissance. La bonne gouvernance et l'état de droit étaient des conditions nécessaires à une industrialisation réussie et à la création d'emplois à forte valeur ajoutée. Des régimes fiscaux plus efficaces étaient indispensables pour mobiliser les ressources intérieures propres à créer les conditions générales de la transformation de l'économie ;

b) Responsabilité du secteur privé. Il était important d'encourager les investisseurs internationaux à adopter un comportement économique responsable, notamment à payer des impôts et à contribuer aux perspectives de développement économique à long terme dans les pays d'accueil ;

c) Cohésion sociale : des relations bien structurées et institutionnalisées entre partenaires sociaux, entre autres, étaient aussi des conditions importantes à remplir pour attirer des investissements qui contribuent à la transformation économique.

## I. Investissement

2. Les participants s'accordaient à penser que les Gouvernements ne pouvaient mobiliser à eux seuls toutes les ressources nécessaires à une transformation de l'économie réussie et durable conforme aux objectifs de développement durable ; le secteur privé jouait un rôle indispensable dans le financement du développement durable et de la transformation de l'économie. De nombreux pays ayant mis en place des mécanismes de promotion de l'investissement – surtout des mesures d'incitation –, les participants ont invité la CNUCED à aider les pays et les entreprises à favoriser et à faciliter l'investissement. La CNUCED pourrait soutenir les pays qui s'efforcent de mettre en place des organismes dotés des compétences et de l'autorité leur permettant de promouvoir et de faciliter les investissements.

GE.16-12573 (F) 220716 220716



\* 1 6 1 2 5 7 3 \*

Merci de recycler



3. Si la promotion de l'investissement demeurait importante pour la transformation de l'économie et l'industrialisation, les mesures de facilitation de l'investissement faisaient cruellement défaut. La CNUCED pouvait apporter une aide précieuse dans ce domaine – par exemple, par le biais de son programme de mesures sur la facilitation de l'investissement – surtout dans les pays les moins avancés et dans les pays qui étaient récemment sortis de la catégorie des pays les moins avancés. En outre, ses travaux visant à accroître la transparence et la prévisibilité de l'élaboration des politiques et l'efficacité des procédures administratives pour les entreprises et les investisseurs étaient un moyen important d'attirer l'investissement et d'en maximiser la contribution au développement.

4. Le cadre directif international de l'investissement était aussi une condition générale importante pour promouvoir l'investissement productif à l'appui de la transformation de l'économie. Un intervenant a donné l'exemple des principes internationaux non contraignants que les pays du Groupe des Vingt avaient récemment adoptés sur l'élaboration des politiques d'investissement et qui devraient être suivis par l'élaboration de principes Sud-Sud relatifs à l'investissement. Il a aussi appelé de ses vœux l'adoption d'une résolution de l'ONU sur l'investissement, la première depuis vingt ans, qui serait destinée à promouvoir de meilleures conditions d'investissement, et a demandé à la CNUCED de soutenir les deux initiatives.

## **II. Commerce et chaînes de valeur mondiales**

5. Compte tenu des synergies entre le commerce et l'investissement et du rôle que les réseaux internationaux de production des entreprises multinationales jouaient en stimulant le commerce, en contribuant aux capacités productives et en facilitant l'essor de l'innovation dans les domaines de la technologie et de la gestion, on s'accordait à reconnaître que la CNUCED devrait continuer à aider les pays en développement à monter en gamme dans les chaînes de valeur mondiales. C'était là la principale transformation de l'économie dont les pays en développement avaient besoin et qui consistait à produire et exporter moins de produits de base au profit d'activités à plus forte valeur ajoutée au sein de la chaîne de valeur, activités qui permettaient de dégager davantage de revenus.

6. La CNUCED devrait aussi continuer de conseiller les décideurs et d'aider les Gouvernements et le secteur privé à établir des liens entre l'économie nationale et les chaînes de valeur mondiales des entreprises multinationales.

## **III. Technologie**

7. Compte tenu du rôle important que la technologie jouait en vue d'améliorer la productivité – en particulier la productivité du travail –, de promouvoir l'innovation et de stimuler la croissance et la compétitivité, les participants ont estimé que la CNUCED devrait promouvoir les retombées technologiques positives qui pourraient provenir de la production et des investissements internationaux, tout en veillant à ce que la contribution que la diffusion de la technologie, des compétences techniques et du savoir-faire apporte au développement soit maximale. L'innovation jouait aussi un rôle clef dans la réalisation des objectifs de développement durable et, dans un premier temps, pourrait aider à produire et à exploiter de meilleures données. Le libre accès aux données était important pour rendre les besoins plus visibles et pour recenser les possibilités qui s'offraient.

## IV. Développement des entreprises

8. Affirmant le rôle clef que le développement des entreprises locales jouait dans l'essor d'un secteur privé dynamique et en tant que facteur de croissance et de création d'emplois, les participants ont débattu de la manière dont la CNUCED devrait continuer de soutenir l'entrepreneuriat et de stimuler la mobilisation des ressources aux fins du développement des entreprises et de la diversification économique. Aider les pays à créer un cadre directif propice à l'entrepreneuriat et leur apporter une assistance en matière de facilitation du commerce devaient être une priorité ; un appui pouvait notamment être apporté pour promouvoir un meilleur accès des nouvelles entreprises aux moyens de financement et l'établissement de relations. Il était aussi important de collaborer avec les établissements éducatifs pour que leur offre réponde mieux aux besoins du secteur privé et pour améliorer la manière dont la technologie était enseignée, en mettant l'accent sur les possibilités commerciales.

9. En outre, la facilitation de l'enregistrement des entreprises et d'autres aspects de la gouvernance électronique contribuaient grandement au développement et à la croissance des entreprises. Il était très important d'illustrer, de reconnaître et de partager les meilleures pratiques dans ce domaine, notamment par le biais du portail mondial d'enregistrement des entreprises. La CNUCED pouvait aussi adapter ses cadres directifs, instruments et modalités d'appui afin d'accroître et de renforcer la participation des femmes, des jeunes et des personnes appartenant à d'autres groupes économiquement marginalisés ; elle pourrait ainsi contribuer grandement à une transformation durable de l'économie. Il était également possible de promouvoir le développement d'entreprises écologiques.

## V. Partenariats public-privé

10. Des participants ont estimé que les partenariats public-privé n'avaient pas été suffisamment utilisés. La CNUCED pourrait étudier comment mieux exploiter ces partenariats pour définir des priorités visant à créer un environnement plus propice aux entreprises et à l'investissement et à financer conjointement des projets cruciaux pour un développement économique durable, par exemple, dans les infrastructures, par le biais de mécanismes de financement mixte.

## VI. Coopération internationale

11. Les participants s'accordaient à penser que la solidarité internationale tout comme la coopération et la coordination internationales étaient nécessaires pour que les politiques visant à renforcer les capacités productives dans le but de transformer l'économie contribuent davantage au développement. Des participants ont fait observer que l'ONU en général et la CNUCED en particulier devaient étudier les moyens de mieux collaborer avec le secteur privé au développement durable, par exemple, en concluant des partenariats ONU-secteur privé pour le développement.